Tunis le 17 Mars 2020

## Règles générales à suivre pour les structures dentaires sanitaires et de libre pratique

La stratégie de réponse mise en œuvre au niveau national par le gouvernement vise à freiner l'introduction et la propagation du virus sur l'ensemble du territoire1

Pour se faire, nous vous invitons à respecter strictement les précautions standards relatives aux mesures d'hygiène de base à appliquer par tous les médecins dentistes et leurs assistant(e)s, en période de crise sanitaire, en respectant la réglementation en vigueur.

## Il est strictement demandé de :

- 1. Respecter et afficher les consignes relatives aux mesures de prévention prises vis-à-vis du coronavirus.
- Limiter les prises en charge des soins dentaires aux patients présentant une urgence.
- 3. Recevoir la patientèle urgente sur appel téléphonique et espacer les rendez-vous afin d'éviter les rassemblements et la contamination dans les salles d'attente. Les patients en attente doivent respecter une distance d'au moins un mêtre entre eux.
- 4. L'entretien téléphonique avec le patient doit être bien conduit, afin de détecter ceux qui ont eu des contacts avec des personnes contaminées.
- Séparer les malades potentiellement sains, des malades suspects.
- 6. Autoriser au maximum et si c'est nécessaire pour les mineurs et les personnes à besoins spécifiques, un seul accompagnant.
- 7. Mettre à la disposition des patients un espace avec de l'eau et du savon liquide ou à défaut un distributeur de gel hydro-alcoolique pour le lavage des mains dès l'entrée dans l'unité dentaire avant d'installer le malade dans le box de consultation. Afficher dans cet espace les techniques et le temps nécessaire pour le lavage et/ou la friction des mains.
- 8. Désinfecter la salle d'attente (sols, sièges et poignées de porte) et aérer la salle d'attente toutes les heures.
- 9. Retirer de la salle d'attente les revues, les magazines, les jouets, rideaux et les plantes
- 10. Nettoyer régulièrement les sols du cabinet ou de l'unité dentaire sanitaire à l'eau de iavel.
- 11.Désinfecter le fauteuil dentaire entièrement entre deux patients (le fauteuil, le crachoir, la pompe à salive, le scialytique, les instruments rotatifs et l'unit en entier, ...).
- 12. Stériliser à l'autoclave le matériel utilisé après chaque malade, y compris les instruments rotatifs (turbine et contre angle).

Lors du stade 3 de l'épidémie :

<sup>-</sup> Le virus circule sur l'ensemble du territoire.

<sup>-</sup> Tout patient symptomatique (toux + fièvre) est considéré comme un cas de COVID-19 jusqu'à preuve du contraîre.

<sup>-</sup> Les patients suspects ne seront probablement pas tous testés (uniquement les patients à risques et ceux présentant des formes graves).